

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLÔME
D'ÉTAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « SPORT ADAPTE »**

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-57 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur</p>			
<p>Conception du projet de la structure</p> <p>Préparation du projet stratégique de performance en sport adapté en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en sport adapté dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire</p> <p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes en lien avec les caractéristiques et les</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics.</p> <p>C 1.2 - Elaborer un projet de</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>- la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels et partenariaux pluridisciplinaires en lien avec les spécificités des publics impliqués. - Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics. - Analyse l'impact des politiques publiques sur l'activité de la structure de sport adapté en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics.

<p>besoins singuliers des pratiquants</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement en s'appuyant sur des conceptions éducatives et du soin et en analysant sa responsabilité éthique</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du sport adapté</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive en adaptant les moyens et les outils utilisés aux particularités de chaque membre de l'équipe</p> <p>Pilotage des actions de relations publiques dans le domaine du sport adapté</p>	<p>développement au sein de la structure en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs</p>	<p>performance sportive en sport adapté.</p> <p>- une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formalise des diagnostics stratégiques pour les instances dirigeantes de la structure de sport adapté en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs. - Veille au respect des objectifs, des valeurs et des dispositifs de la structure de sport adapté dans une perspective éducative et intégrative. - Formalise un projet de développement en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics impliqués. - Elabore des dossiers de financement. - Mobilise l'ensemble des ressources dans la préparation d'un projet de développement en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous. - Anime une démarche d'ingénierie de projet en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous. - Transmet l'information nécessaire à la prise de décision en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs. - Expose les alternatives
---	--	---	---

			<p>stratégiques aux instances dirigeantes pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare les travaux des assemblées décisionnelles en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs.
<p>UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur</p>			
<p>Direction d'une structure</p> <p>Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail en tenant compte des spécificités des publics impliqués afin de favoriser l'intégration de tous</p> <p>Prescription des organisations de travail des équipes à partir des problématiques singulières des pratiquants et des orientations des projets de vie et de performance des sportifs (incluant le suivi professionnel, éducatif, social dans le contexte du travail en équipe pluridisciplinaire et partenarial)</p> <p>Négociation du plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun afin de répondre aux problématiques des pratiquants</p> <p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis adaptés aux caractéristiques spécifiques des acteurs</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et besoins singuliers des publics.</p> <p>C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en sport adapté. - une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines. - Anticipe l'évolution des besoins en personnel au regard de la prise en compte de leurs caractéristiques spécifiques et de celles des publics. - Négocie le plan de formation des membres de l'équipe (pluridisciplinaire) en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chaque membre de l'équipe afin de répondre aux problématiques des publics. - Gère les relations sociales au sein de la structure de sport adapté en veillant à respecter l'intégration de tous. - Contrôle la gestion administrative des membres de l'équipe. - Procède à l'évaluation des personnels en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun. - Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement. - Organise le fonctionnement financier

<p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en sport adapté</p> <p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p> <p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive en sport adapté</p> <p>Organisation des différentes délégations</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail.</p>	<p>C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun</p>		<p>de la structure de sport adapté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Négocie avec les prestataires de la structure de sport adapté. - Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire. - Evalue la pertinence des modes de fonctionnement de la structure de sport adapté en lien avec les spécificités des publics impliqués. - Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés. - Elabore des propositions d'évolutions possibles en veillant à l'intégration de tous.
--	--	--	---

UC 3 - Diriger un système d'entraînement en sport adapté

<p>Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation</p> <p>Pilotage du dispositif de l'entraînement en sport adapté à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs et de leur projet individualisé de performance</p> <p>Conception et organisation du dispositif de l'entraînement en sport adapté en adaptant les démarches, les outils et les objectifs aux spécificités des publics</p> <p>Evaluation du dispositif d'entraînement en sport adapté</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en sport adapté à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs et de leur projet individualisé de performance</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ une mise en situation professionnelle composée de :</p> <p>a. l'animation d'une réunion de bilan du projet individualisé de performance d'un sportif suivie d'un entretien.</p> <p>b. l'observation en situation réelle de compétition suivie d'un entretien</p> <p>c. la présentation de l'analyse d'une problématique spécifique au champ de la performance en sport adapté et les pistes de</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les problématiques spécifiques de chacun des sportifs (personnes en situation de handicap mental ou psychique) afin d'en dégager les besoins singuliers de chacun. - Analyse les facteurs et les contraintes de la performance sportive en sport adapté en prenant en compte les problématiques cognitives et psychiques des sportifs. - Définit et individualise les objectifs de performance à court, moyen et long terme en sport adapté en fonction des attentes et des questionnements des sportifs et des échéances. - Explicite les exigences et les objectifs aux sportifs en leur donnant du sens afin qu'ils se les approprient. - Elabore des outils pour les sportifs symbolisant les étapes de préparation afin qu'ils les intègrent. - Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire
--	--	--	--

<p>Observation de la performance des sportifs pendant la compétition en sport adapté</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec l'ensemble des acteurs du dispositif de performance en sport adapté</p> <p>Conception d'actions de formation et encadrement de stagiaires dans le cadre de formations de formateurs en sport adapté</p> <p>Analyse et bilan du projet de performance individualisé de chaque sportif et élaboration des axes du nouveau projet</p>	<p>performance sportive en sport adapté pour des sportifs pouvant rencontrer des difficultés dans le rapport à soi, aux autres et à l'environnement physique et humain</p> <p>C 3.3 -Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en sport adapté en tenant compte de ses caractéristiques singulières</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en sport adapté afin d'analyser des problématiques spécifiques au champ de la performance en sport adapté</p>	<p>travail envisageables pour dépasser cette problématique dans le cadre d'un travail en partenariat suivie d'un entretien.</p> <p>2/ une action de formation de formateurs :</p> <p>Présentation orale de l'analyse d'une action de formation réalisée (20 minutes) suivie d'un entretien (40 minutes).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définit et met en œuvre une politique de détection des jeunes sportifs en sport adapté en s'appuyant sur les réseaux territoriaux. - Organise des temps d'analyse de la pratique avec l'ensemble des acteurs du dispositif de performance en sport adapté. - Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en sport adapté. - Définit les axes de la préparation physique des sportifs en sport adapté. - Définit les axes de la préparation mentale et du soutien psychique des sportifs en sport adapté. - Contribue à la politique de suivi social et professionnel des sportifs en sport adapté. - Dirige et coordonne l'entraînement dans sa discipline en sport adapté à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs. - Veille au respect des différents protocoles de travail établis. - Encadre individuellement les sportifs en sport adapté dans le cadre de la compétition en prenant en compte leurs singularités. - Analyse le comportement du sportif pendant la compétition. - Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique, relationnel cognitives, psychiques, en fonction du vécu de la compétition par chaque sportif. - Formalise en associant l'équipe disciplinaire les bilans sportifs individualisés en sport adapté en favorisant la
---	--	--	---

	<p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en sport adapté en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués</p>		<p>compréhension par chacun des sportifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés. - Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement. - Identifie et analyse une problématique spécifique au champ de la performance en sport adapté du fait des caractéristiques singulières des sportifs. - Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels de la structure de sport adapté. - Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées. - Anime des actions de formation en sport adapté. - Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en sport adapté en veillant au respect de l'intégration de tous. - Évalue des actions de formations en sport adapté notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.
--	---	--	---

UC 4 - Encadrer le sport adapté en sécurité

<p>Encadrement de pratiquants confirmés en sport adapté en sécurité et en assurant la sécurité des tiers</p> <p>Encadrement d'une discipline sportive en sport adapté en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers tout en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en sport adapté</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>a. la direction d'une séance d'entraînement dans le cadre d'un dispositif de performance dans une discipline reconnue de haut niveau en sport adapté</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés à la pratique d'une discipline sportive en sport adapté - Met en œuvre des démarches pédagogiques permettant au pratiquant d'explorer, d'expérimenter en sécurité - Évalue les risques objectifs liés à la discipline sportive
--	--	---	---

<p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité en sport adapté</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en sport adapté</p>	<p>afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en sport adapté en prenant en compte leurs caractéristiques singulières (cognitives et psychiques)</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en sport adapté, tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur sécurité</p>	<p>b. la présentation de l'analyse de la séance et plus particulièrement la dimension de la sécurité (physique, psychique, affective) suivie d'un entretien.</p>	<p>encadrée en sport adapté pour le compétiteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticipe les risques potentiels pour le compétiteur en prenant en compte ses caractéristiques singulières (cognitives, psychiques, affectives) - Engage les comportements et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique d'une discipline sportive en sport adapté et au milieu dans lequel elle se pratique - Assure la sécurité passive des équipements - Agit pour préserver l'intégrité physique, psychique des mineurs et des personnes vulnérables en cas de maltraitance et d'atteinte à leur intégrité - Identifie les difficultés d'un sujet et les signes de souffrance qui peuvent émerger afin d'y apporter une réponse, en mobilisant si besoin une aide extérieure. - Intervient auprès d'un pratiquant en difficulté en favorisant l'expression par tous modes - Fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites pour préserver l'intégrité physique et psychique
--	---	--	---